



EUROPEAN
ORGANIZATION
OF REGIONAL
AUDIT INSTITUTIONS



HESSISCHER
RECHNUNGSHOF

« Nouvelle Gestion Publique en Europe – un bilan : expériences et perspectives en matière de comptabilité, planification budgétaire et contrôle des finances, en accordant une attention particulière à la situation actuelle de crise de la dette publique »

Séminaire d'EURORAI à Bad Hombourg

Séminaire à l'adresse des membres des institutions de contrôle et des administrations publiques

Langues de travail du séminaire : français, allemand, anglais, espagnol et russe
avec traduction simultanée

Dîner de bienvenue au « Hofgut Kronenhof » le jeudi, 19 Mai 2011

Atelier d'une journée au KongressCenter situé au Kurhaus de Bad Homburg vor der Höhe le vendredi, 20 mai 2011

Programme

Arrivée : à partir de 8 h 15

Début : 9 h 00

Accueil : **Jörg-Uwe HAHN, Ministre de la Justice, de l'Intégration et des Affaires européennes de l'État fédérée de Hesse**

9 h 20 – 11 h 15 **1^e séance – La Nouvelle Gestion Publique en Hesse –**
Modérateur : **M. Andreas Freiherr VON GALL, Vice-président de la Cour des comptes de Hesse**

Exposé introductif : **Mme Luise HOELSCHER, Secrétaire d'état aux finances de l'État fédérée de Hesse**

Introduction de la comptabilité à partie double et nouvelle gestion publique dans l'Administration de l'État de Hesse – expériences et perspectives.

M. Manfred EIBELSHAEUSER, Président de la Cour des comptes de Hesse

La Cour de comptes en qualité d'instance de contrôle des comptes

consolidés de l'État de Hesse et de consultante lors de l'élaboration des normes comptables – expériences et perspectives.

M. Karl-Heinrich SCHAEFER, Conseiller-Chef de département de la Cour des comptes de Hesse

Nouvelle gestion administrative et budgétaire en Hesse.

Dieter BOLKENIUS, Chef adjoint du département de contrôle supralocal des collectivités locales du Président de la Cour des comptes de Hesse

Introduction de la comptabilité à partie double et de la nouvelle gestion de l'administration dans les communes de Hesse.

Conclusions des audits comparatifs effectués dans le cadre du contrôle supralocal des collectivités locales.

Débat

11 h 15 – 11 h 30 Pause-café

11 h 30 – 13 h 00 **2^e séance – Comptabilité à partie double dans les comptes budgétaires – système de comptabilité : questions comptables et questions d'évaluation ; mise en place de normes, notamment IPSAS.**

Modérateur : **M. Nicolas BRUNNER, Président de la Chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon**

M. Christophe ROSENAU, Président de la Chambre régionale des comptes d'Alsace

Les comptes locaux en France : principes comptables et règles budgétaires.

M. Antonio MINGUILLON ROY, Auditeur et Directeur technique à la Cour des comptes de la Communauté autonome de Valence

Introduction des normes IPSAS dans la comptabilité publique en Espagne du point de vue d'une cour régionale des comptes.

M. Charles PICT, Directeur de l'Inspection cantonale des finances de Genève

Mise en place des normes IPSAS, l'expérience de l'État de Genève – expériences et acquis.

Débat

- 13 h 00 – 14 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 – 14 h 30 **M. Harald NOACK, Membre de la Cour des comptes européenne**
La nouvelle gestion publique du point de vue de la Cour des comptes européenne.
- 14 h 30 – 16 h 00 **3^e séance – Le rôle des institutions de contrôle externe des finances publiques dans le processus de réforme –**
Modérateur : **M. Jann MEYER-ABICH, Président de la Cour des comptes de la ville libre et hanséatique de Hambourg**

M. Helmut BRUECKNER, Président de la Cour des comptes de Haute-Autriche et Liselotte WALLENTIN, Directrice d’audit et membre de la Cour des comptes de Haute-Autriche
Contribution des cours des comptes à la réforme budgétaire en Autriche à l’exemple de la Haute-Autriche.

M. Michael WAITE, Auditeur de district de la Commission d’audit en Angleterre
Les conclusions des auditeurs publics en Angleterre sur le respect des principes d’efficacité, d’efficience et d’économie dans l’utilisation des ressources en tenant compte des audits de résistance financière et des priorités budgétaires.

Débat
- 16 h 00 – 16 h 15 Pause-café
- 16 h 15 – 16 h 45 **Discussion finale avec la participation des modérateurs**
- 16 h 45 – 17 h 00 **Allocution du Président d’EURORAI et Clôture du Vice-président de la Cour des comptes de Hesse**